

**Procès-verbal de la onzième séance spéciale du conseil d'administration du
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre
tenue le 28 octobre 2019 à Longueuil ainsi que par conférence téléphonique, à
laquelle il y avait quorum et approuvé le 28 novembre 2019**

Sont présents :

- M. Pierre Boucher, président (en ligne)
- Mme Chantal Charette (en ligne)
- M. Fernand Croisetière (en ligne)
- M. Richard Deschamps, président-directeur général et secrétaire (sur place)
- Dr Pierre Guay (en ligne)
- Mme Pierrette Lalonde (en ligne)
- Dr Jean-Marc Lepage (en ligne)
- Mme Denise Ménard
- Mme Nicole Mongeon (en ligne)
- Mme Françoise Rollin
- M. Xavier Vandeputte (en ligne)
- M. Michel Wong Kee Song (en ligne)
- Mme Annie Zaor (en ligne)

Sont absents :

- Mme Jacqueline Codsí
- M. Alexandre Duval

OUVERTURE DE LA SÉANCE SPÉCIALE, CONSTATATION DU QUORUM (ACA-19-10-1)

Le président du conseil d'administration, M. Pierre Boucher, remercie les membres du conseil d'administration pour leur disponibilité. Le secrétaire, M. Richard Deschamps, fait l'appel des présences et sur constat du quorum, le président ouvre la séance publique à 18 heures.

ORDRE DU JOUR (ACA-19-10-2)

CA 2019-10-207

IL EST PROPOSÉ, DÛMENT APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que transmis :

1. Politique Encadrement d'un examen de biologie médicale délocalisée (EBMD)
2. Nomination d'un hors cadre - DGA programmes de soutien, d'administration et de partenariats
3. Nomination d'un cadre supérieur - DQÉPÉL

1. **Politique Encadrement d'un examen de biologie médicale délocalisée (EBMD (ACA-10-10-3, ACA 19-10-4 et ACA-10-5)**

Mme Geneviève Plante, directrice clinico-administrative Optilab, rappelle que cette politique répond aux normes internationales de laboratoire sur les exigences concernant la qualité et la compétence et s'inscrit dans le cadre de l'agrément des laboratoires de biologie médicale de l'établissement. Elle répond aux questions des membres portant notamment sur des définitions et des fonctionnements.

CA 2019-10-208

ATTENDU QUE la présente politique vise à répondre à la norme 22870 - *Norme internationale, Examen de biologie médicale délocalisée (EBMD) Exigences concernant la qualité et la compétence* ainsi qu'à la norme 15189 - *Norme internationale, Laboratoires de biologie médicale – Exigences concernant la qualité et la compétence*;

ATTENDU QUE le comité de direction a approuvé la Politique à sa réunion du 22 octobre 2019;

IL EST PROPOSÉ, DÛMENT APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER la Politique Encadrement d'un examen de biologie médicale délocalisée.

2. **Nomination d'un hors cadre au poste de directrice ou directeur général adjoint aux programmes de soutien, d'administration et de partenariats (ACA-19-10-6)**

M. Deschamps rappelle que le processus de sélection d'un hors cadre est balisé par la Loi et la réglementation. Il fait mention de la composition du comité de sélection qui comprenait des représentants du conseil d'administration ainsi que du MSSS, du nombre de candidatures obtenues, des critères recherchés et du nombre de candidats rencontrés. Enfin, il élabore sur le parcours professionnel de la personne qui s'est démarquée, ses réalisations majeures et ses qualités de haut-gestionnaire. Il souligne qu'elle a complété un fellowship FORCES de la Fondation canadienne pour l'amélioration des services de santé. Les membres expriment leur satisfaction à l'égard de la personne recommandée par le comité de sélection.

CA 2019-10-209

ATTENDU QUE le CISSS de la Montérégie-Centre est un établissement public constitué par la *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux* notamment par l'abolition des agences régionales (chapitre 0-7.2);

ATTENDU QU' en vertu du paragraphe 1 de l'article 173 de la *Loi modifiant sur les services de santé et les services sociaux (chapitre S-4.2)*, le conseil d'administration doit nommer les hors-cadres et les cadres supérieurs;

ATTENDU QUE la structure organisationnelle du CISSS de la Montérégie-Centre adoptée le 1^{er} avril 2015 prévoit une directrice ou directeur général adjoint aux programmes de soutien, d'administration et de partenariats;

- ATTENDU QUE** la demande d'ouverture du concours de sélection pour le poste de directrice ou directeur général adjoint aux programmes de soutien, d'administration et de partenariats a été transmise à la ministre de la Santé et des Services sociaux et l'autorisation a été reçue;
- ATTENDU QUE** le processus d'affichage de poste, effectué conformément aux exigences ministérielles et réglementaires, est dûment complété;
- CONSIDÉRANT** la démarche de sélection réalisée par les membres du comité de sélection, et ce, conformément au *Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux hors-cadres des agences et des établissements publics de santé et de services sociaux*;
- ATTENDU QUE** la liste d'admissibilité a été établie et soumise par le comité de sélection;
- CONSIDÉRANT** la recommandation unanime des membres du comité de sélection;
- ATTENDU QUE** les conditions de travail sont celles prévues au *Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux hors-cadre des agences et des établissements publics de santé et de services sociaux*.

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

1. **DE NOMMER** madame Maryse Poupart à titre de directrice générale adjointe aux programmes de soutien, d'administration et de partenariats avec un mandat de quatre (4) ans renouvelable, conditionnellement à la signature du contrat d'engagement, une nomination qui prend effet immédiatement;
 2. **DE RÉMUNÉRER** madame Maryse Poupart selon la classe d'évaluation dudit poste, à savoir une classe DGA-4, dans le respect des dispositions du *Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux hors-cadres des agences et des établissements publics de santé et de services sociaux*;
 3. **DE MANDATER** le président du conseil d'administration, monsieur Pierre Boucher, à signer le contrat d'engagement de la directrice générale adjointe, après avoir reçu l'aval du ministère de la Santé et des Services sociaux.
3. **Nomination d'un cadre supérieur au poste de directrice ou directeur de la qualité, évaluation, performance, éthique et LEAN (ACA-19-10-7)**

M. Deschamps poursuit en expliquant qu'il est souhaitable de procéder à cette nomination dès maintenant afin de procéder à un transfert de connaissances d'ici le départ de M. Fortin en décembre. Plus de vingt personnes ont posé leur candidature à ce concours. La candidate recommandée par le comité de sélection est également boursière du programme FORCES, possède une très grande expérience terrain et connaissance des services; de plus, elle jouit d'une grande crédibilité auprès des instances médicales et professionnelles.

CA 2019-10-210

- ATTENDU QU'** en vertu du paragraphe 1^o de l'article 173 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux (chapitre S-4.2)*, le conseil d'administration doit nommer

les cadres supérieurs;

ATTENDU QU' il y a lieu de pourvoir ce poste prévu au plan d'organisation du CISSS de la Montérégie-Centre autorisé par le Ministère de la Santé et des Services sociaux et adopté par le conseil d'administration (CA-2015-12-107);

ATTENDU QUE ce poste a fait l'objet d'un appel de candidatures conforme aux règles ministérielles actuellement en vigueur;

CONSIDÉRANT le processus formel de sélection qui a eu lieu;

CONSIDÉRANT la recommandation unanime des membres du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE NOMMER madame Josée Fournier à titre de directrice de la qualité, évaluation, performance, éthique et Lean, et ce, en date du 4 novembre 2019, et de la rémunérer selon la classe d'évaluation dudit poste, dans le respect des dispositions du *Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres des agences régionales et des établissements de santé et de services sociaux*.

LEVÉE DE LA SÉANCE PUBLIQUE

CA 2019-10-211

ATTENDU QUE l'ordre du jour est épuisé,

IL EST PROPOSÉ, DÛMENT APPUYÉ ET UNANIMEMENT RÉSOLU

DE LEVER la séance à 18 h 25.

Pierre Boucher
Président

30 jan / 2020
Date

Richard Deschamps
Secrétaire

5 fév. 2020
Date

**Documents déposés et résolutions adoptées à la séance spéciale
du conseil d'administration du 28 octobre 2019**

<i>Codification</i>	<i>Documents déposés</i>	<i>Résolutions</i>
ACA-19-10-1	Avis de convocation à la séance extraordinaire du conseil d'administration du 28 octobre 2019 transmis par courrier électronique le	
ACA-19-10-2	Ordre du jour	CA 2019-10-207
ACA-19-10-3 ACA-19-10-4 ACA-19-10-5	Politique Encadrement d'un examen de biologie médicale délocalisée – fiche sommaire, politique et projet de résolution	CA 2019-10-208
ACA-19-10-6	Nomination d'un hors-cadre DGA aux programmes de soutien, d'administration et de partenariats – projet de résolution	CA 2019-10-209
ACA-19-10-7	Nomination d'un cadre supérieur DQÉPÉL – projet de résolution	CA 2019-10-210
ACA-19-10-8	Levée de la séance spéciale	CA 2019-10-211